

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

RAPPORT FINANCIER

31 OCTOBRE 2015

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 octobre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des produits de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** au 31 octobre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 2 février 2016

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116089

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2015**

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne			2015		2014	
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Steek	Fonds SLAPPUJ	Fonds Joe Buckle Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Fonds d'administration	Total	Fonds affectés	Total fonds affectés
PRODUITS												
Activités de financement												
Internes	590 019 \$	11 065 \$	37 211 \$	- \$	39 510 \$	87 786 \$	- \$	677 805 \$	598 824 \$	2 678 988 \$		
Externes	99 916	-	7 047	-	-	7 047	-	106 963	81 621	-		
Dons généraux et <i>in memoriam</i>	267 172	14 507	74 549	-	-	89 056	-	356 238	161 574	26 847		
Partenariat SLAPPUJ	-	-	-	169 865	-	169 865	-	169 865	-	103 178		
Partenaires Santé Québec et Canada	74 652	-	-	-	-	-	-	74 652	76 307	-		
Subventions gouvernementales	25 407	-	-	-	-	-	-	25 407	26 086	-		
Produits de placements	3 839	-	-	-	-	-	-	3 839	4 614	-		
Legs testamentaires	-	-	-	-	-	-	-	-	26 741	-		
	1 061 005	25 572	118 807	169 865	39 510	353 754	-	1 414 759	975 767	2 809 013		
CHARGES												
Salaires et charges sociales - services et programmes	306 066	-	-	125 868	-	125 868	-	431 934	327 081	75 878		
Salaires et charges sociales - administration et financement	252 360	-	-	-	-	-	-	252 360	207 256	-		
Programme d'aide financière	216 465	-	-	11 833	-	11 833	-	228 298	161 340	-		
Frais reliés aux activités de financement et de sensibilisation	137 292	596	217	129	5 643	942	-	138 234	95 592	153		
Autres frais de services et programmes	34 479	-	-	22 863	5 643	28 506	-	62 985	36 825	7 153		
Loyer	47 068	-	-	6 740	-	6 740	-	53 808	41 339	5 636		
Honoraires professionnels	41 877	-	-	1 703	-	1 703	-	44 580	34 685	7 941		
Frais bancaires et de cartes de crédit	34 859	613	3 652	-	498	4 763	-	39 622	42 112	183 051		
Frais de bureau	31 486	81	111	-	316	508	-	31 994	27 843	3 002		
Groupes d'entraide et de formation	20 333	-	-	-	-	-	-	20 333	15 056	-		
Dépense à la Fédération SLA Canada	10 526	-	-	-	-	-	-	10 526	1 774	-		
Télécommunication	8 964	-	41	1 270	-	1 311	-	10 275	12 712	2 596		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 084	-	-	-	-	-	-	6 084	5 595	-		
Fournitures informatiques	5 531	-	-	215	-	215	-	5 746	10 608	2 969		
Assurances	3 035	-	-	657	-	657	-	3 692	5 580	249		
Amortissement des actifs incorporels	3 232	-	-	-	-	-	-	3 232	4 617	-		
Taxes et permis	3 091	-	-	-	-	-	-	3 091	1 410	-		
Formation	865	-	-	1 308	-	1 308	-	2 173	1 327	1 935		
	1 164 613	1 290	4 021	160 624	38 419	184 354	-	1 348 967	1 030 752	290 363		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES												
AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	(103 608)	24 282	114 786	9 241	21 091	169 400	-	65 792	(54 985)	2 518 650		
DONS AU FONDS DE RECHERCHE DE SLA CANADA	-	-	(52 938)	-	(25 939)	(78 877)	(125 361)	(204 238)	-	(1 841 375)		
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T. PROUDFOOT AU INM	-	(26 760)	-	-	-	(26 760)	-	(26 760)	-	(19 422)		
CONTRIBUTION AU CRUQ POUR LE SYMPOSIUM SUR LA RECHERCHE	(30 436)	-	-	-	-	-	-	(30 436)	(37 258)	-		
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(131 044) \$	(2 478) \$	61 848 \$	9 241 \$	(4 848) \$	63 763 \$	(125 361) \$	(195 642) \$	(92 243) \$	657 853 \$		

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2015

	Fonds affectés d'origine externe						Fonds affectés d'origine interne			2015	2014
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Fonds d'administration	Total	Total fonds affectés	
SOLDE AU DÉBUT	523 921 \$	- \$	- \$	- \$	741 373 \$	741 373 \$	1 \$	699 684 \$	1 245 295 \$	1 \$	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(134 044)	(2 478)	61 848	9 241	(4 848)	63 763	(125 361)	(92 243)	(195 642)	657 853	
Virements interfonds - Frais d'administration prélevés	18 858	(1 918)	(8 910)	(8 030)	-	(18 858)	-	9 584	-	(9 584)	
Virements interfonds - Fonds d'administration au fonds Tony Proudfoot	(4 396)	4 396	-	-	-	4 396	-	20 844	-	(20 844)	
Virements interfonds - Fonds Team Stock au fonds d'administration	52 938	-	(52 938)	-	-	(52 938)	-	-	-	-	
Virements interfonds - Fonds d'administration au fonds de recherche	(125 361)	-	-	-	-	-	125 361	(113 948)	-	113 948	
SOLDE À LA FIN	331 916 \$	- \$	- \$	1 211 \$	736 525 \$	737 736 \$	1 \$	523 921 \$	1 069 653 \$	741 374 \$	

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
 BILAN
 AU 31 OCTOBRE 2015

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne			2015	2014
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPUI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Total	
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
Trésorerie	1 293 808 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 293 808 \$	2 340 415 \$	
Débiteurs (note 3)	96 819	-	-	-	-	-	-	96 819	51 433	
Frais payés d'avance et dépôts	4 508	-	-	-	-	-	-	4 508	7 508	
Avances inter-fonds, sans intérêts	(930 594)	21 182	52 938	1 211	736 525	811 856	118 738	-	-	
	464 541	21 182	52 938	1 211	736 525	811 856	118 738	1 395 135	2 399 356	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	21 340	-	-	-	-	-	-	21 340	18 424	
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	7 541	-	-	-	-	-	-	7 541	10 773	
	493 422 \$	21 182 \$	52 938 \$	1 211 \$	736 525 \$	811 856 \$	118 738 \$	1 424 016 \$	2 428 553 \$	
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
Créditeurs et charges à payer (note 6)	114 401 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	114 401 \$	116 997 \$	
Dons à payer	30 436	21 182	52 938	-	-	74 120	118 737	323 293	1 007 121	
	144 837	21 182	52 938	-	-	74 120	118 737	337 694	1 124 118	
APPORTS REPORTÉS (note 7)	16 669	-	-	-	-	-	-	16 669	39 140	
	161 506	21 182	52 938	-	-	74 120	118 737	354 363	1 163 258	
ACTIF NET										
Investi en immobilisations corporelles	21 340	-	-	-	-	-	-	21 340	18 424	
D'affectation interne (note 2)	-	-	-	1 211	736 525	737 736	1	737 737	741 374	
Non affecté	310 576	-	-	-	-	-	-	310 576	505 497	
	331 916	-	-	1 211	736 525	737 736	1	1 069 653	1 265 295	
	493 422 \$	21 182 \$	52 938 \$	1 211 \$	736 525 \$	811 856 \$	118 738 \$	1 424 016 \$	2 428 553 \$	

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

[Signature]
 administrateur

administrateur

HARDY-NORMAND
 & ASSOCIÉS
 S.E.N.C.R.L.

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
 FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2015

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne		2015	2014
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Total
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT									
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(134 044) \$	(2 478) \$	61 848 \$	9 241 \$	(4 848) \$	63 763 \$	(125 361) \$	(195 642) \$	565 610 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des actifs incorporés	6 084 3 232	- -	- -	- -	- -	- -	- -	6 084 3 232	5 595 4 617
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(124 728)	(2 478)	61 848	9 241	(4 848)	63 763	(125 361)	(186 326)	575 822
Débiteurs	(45 386)	-	-	-	-	-	-	(45 386)	53 665
Frais payés d'avance et dépôts	3 000	-	-	-	-	-	-	3 000	(3 370)
Avances interfonds	(808 565)	(1 979)	(52 938)	26 930	847 092	819 105	(10 540)	-	-
Créditeurs et charges à payer	(2 596)	1 979	52 938	-	(842 244)	(787 317)	10 540	(2 556)	14 001
Dons à payer	(7 041)	2 478	(61 848)	(8 030)	-	(67 400)	125 361	(783 828)	748 344
Virements interfonds	(57 961)	-	-	-	-	-	-	-	-
	(1 043 277)	-	-	28 141	-	28 141	-	(1 015 136)	1 388 462
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT									
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 000)	-	-	-	-	-	-	(9 000)	(1 122)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT									
Apports reportés	5 670	-	-	(28 141)	-	(28 141)	-	(22 471)	24 346
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 046 607)	-	-	-	-	-	-	(1 046 607)	1 411 686
TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 340 415	-	-	-	-	-	-	2 340 415	928 729
TRÉSORERIE À LA FIN	1 293 808 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 293 808 \$	2 340 415 \$

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

1. Description de l'entreprise

La société, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL canadiennes). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL canadiennes exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds Team Stock a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à Fondation de recherche SLA Canada.

Le fonds SLAPPUI a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique dans la région de Montréal.

Le fonds Ice Bucket Challenge est utilisé pour identifier distinctement les produits générés par l'activité "Ice Bucket Challenge" lancée en 2014 et les charges correspondantes. De ce fonds, 70 % des produits nets gagnés jusqu'au 31 décembre 2014 sont remis à la recherche. Le 30 % restant sera affecté pour soutenir des projets spéciaux reliés aux programmes et services. Le conseil d'administration a décidé que les sommes seraient dépensées sur une période maximale de 5 ans se terminant en décembre 2019.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

La société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports d'affectation d'origine externe pour lesquels la société présente un fonds affecté correspondant sont comptabilisés à titre de produits de ce fonds lors de la réception dans l'exercice et ceux pour lesquels la société ne présente pas de fonds correspondant sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités-bénéfice sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de placements et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la société à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminués de toute dépréciation faite le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de la société. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la société comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

3. Débiteurs

	2015	2014
Promesses de dons	73 589 \$	24 440 \$
Taxes à la consommation à recevoir	14 519	23 419
Autres sommes à recevoir	8 711	3 574
	96 819 \$	51 433 \$

4. Immobilisations corporelles

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	48 557 \$	31 410 \$	17 147 \$	12 434 \$
Matériel informatique	18 132	13 939	4 193	5 990
	66 689 \$	45 349 \$	21 340 \$	18 424 \$

5. Actifs incorporels

	2015	2014
	Valeur nette	Valeur nette
Site web	4 890 \$	6 986 \$
Logiciels	2 651	3 787
	7 541 \$	10 773 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2015	2014
Comptes fournisseurs et charges à payer	55 633 \$	43 556 \$
Salaires et vacances à payer	54 129	65 633
Sommes à remettre à l'État	4 639	7 808
	114 401 \$	116 997 \$

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

7. Apports reportés

	2015	2014
Solde au début	39 140 \$	14 794 \$
Plus : Apport afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles	9 000	-
Plus : Apports destinés à couvrir des charges de l'exercice subséquent	-	28 141
Moins : Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(31 471)	(3 795)
Solde à la fin	16 669 \$	39 140 \$

8. Engagements contractuels

La société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2020, à verser 225 675 \$. Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à : 53 100 \$ en 2016; 53 100 \$ en 2017; 53 100 \$ en 2018, 53 100 \$ en 2019 et 13 275 \$ en 2020.

9. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dons à payer.

Risques et concentrations

Par le biais de ses instruments financiers, la société est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer et à ses dons à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux débiteurs. La société consent du crédit à ses donateurs dans le cours normal de ses activités.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2015

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice. Parmi ces reclassements, des frais d'administration attribués à des fonds affectés d'origine externe d'un montant total de 9 584 \$ à l'état des résultats de 2014 ont été reclassés à titre de virements interfonds à l'état de l'évolution de l'actif net. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les soldes de l'actif net au 31 octobre 2014.